

Dernières propositions Direction

Rétroactivité des mesures au 1 ^{er} janvier 2025		
Population	Salaire de base ≤ 56 520€ (1,2 PASS ^(a))	Salaire de base > 56 520€
A.G. ^(b)	1,5%	-
A.I. ^(c)	1%	2,3%
Plancher d'A.G.	700€	-
Mesures complémentaires	Remboursement 75% transports en commun	
	Titre repas revalorisé de 12€ à 12,10€ (part patronale 7,26€)	
	Prime panier revalorisée de 7,30€ à 7,40€	
	+ 10% sur les primes médailles du travail + une nouvelle tranche pour ceux qui ont plus de 30 ans d'ancienneté	
	1 jour congé supplémentaire ^(d) à partir de 30 ans d'ancienneté	
	1 jour d'absence autorisée payé utilisé dans le cadre du bénévolat pour une association reconnue d'utilité publique	

- Pas d'augmentation pour les salariés en CDD et les alternants
- Pas d'AI si une note au PMD de 1

Pas d'obligation de verser une Augmentation Individuelle à un salarié ayant une note de 2 à son entretien annuel PMD 😡

(a) PASS :
Plafond Annuel Sécurité Social (47100€ annuel)

(b) Augmentation Générale :
Pour tous jusqu'à 1,2 PASS (56 520 € brut)

(c) Augmentation Individuelle :
Décision d'augmenter ou pas par le manager

(d) 1 jour en plus pour l'ensemble des salariés qui ne disposent pas déjà de congés d'ancienneté supplémentaire en sus de ceux prévus par une convention collective.

(e) IDEMIA Smart Identity

(f) EBITDA, Indicateur financier américain qui signifie "Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization" : Il renseigne efficacement sur la rentabilité du cycle d'exploitation.

Pour qui le partage de la richesse ?

Malgré un budget restreint, la CFDT a obtenu quelques avancées (AG, plancher, budget en hausse) lors de cette négociation.

Pour favoriser le pouvoir d'achat de tous, nous avons demandé un engagement pour une prime qui aurait profité à tous, liée à la vente d'ISI^(e). La Direction a **refusé** de négocier cette prime.

Elle préfère enrichir quelques dirigeants, managers et salariés avec des actions gratuites. Une fois de plus les salariés sont les perdants du partage de la valeur.

Dans ces conditions, la CFDT ne signera pas l'accord NAO 2025.

Pour l'intéressement 2024 versé en 2025 ?

La Direction avait escompté sur un EBITDA^(f) trop élevé suite à nos 2 années précédentes. L'intéressement 2024 sera donc en dessous des objectifs prévus. Les salariés en subissent les conséquences, pour autant les résultats du Groupe restent conséquents.

- Des résultats pour cette NAO décevants,
- Un intéressement moindre,
- Un versement volontaire sur le PEG nécessaire pour obtenir 100% de l'abondement,
- Pas de prime pour les salariés liée à la vente d'ISI.

La CFDT revendique une **prime exceptionnelle** pour tous !!!